

## Faisons respecter nos convictions

Un nouveau pas a été franchi par le Président de la République dans l'escalade du dénigrement. En affirmant qu'on ne pouvait pas « être européen et voter non », il a ajouté l'insulte au mépris. Beaucoup de Français ne peuvent accepter d'être ainsi mis au banc par Jacques Chirac et d'entendre à nouveau ses mensonges.

**- Il n'est pas vrai que la Constitution permettrait l'harmonisation sociale par le haut :** l'article III-210-2a interdit au contraire explicitement une telle évolution. C'est au « fonctionnement du marché intérieur », donc à la concurrence et au dumping social, qu'elle s'en remet. Cela ne peut que tirer vers le bas les normes sociales.

**- Il n'est pas vrai que la Constitution permettrait de lutter contre les délocalisations** au sein de l'Union : l'article III-171 exige l'unanimité des 25 Etats pour légiférer en matière fiscale. Les stratégies de dumping fiscal sont donc de fait encouragées, et l'harmonie fiscale écartée par l'article III-172.

**- Il n'est pas vrai que la Constitution permettrait de favoriser le plein-emploi :** l'article I-30 assigne à la Banque centrale européenne la stabilité des prix comme seul objectif principal et permanent, sans que la croissance et l'emploi ne soient pris en compte. Il constitutionnalise ainsi une vision libérale de la politique économique qui interdit également le recours à l'emprunt pour stimuler l'activité.

**- Il n'est pas vrai que la Constitution permettrait l'expression d'une Europe indépendante sur le plan militaire :** l'article I-41-7 dispose que l'OTAN, dominée par les Etats-Unis, reste « le fondement de sa défense collective et l'instance de sa mise en œuvre ».

**- Il n'est pas vrai qu'une Europe différente serait impossible à construire.** Une Europe qui ne se limite pas à une vaste zone de libre-échange. Une Europe qui mette le progrès social et le développement durable au cœur de son action. Une Europe qui crée les conditions du plein-emploi et d'un développement harmonieux, au lieu de mettre Etats et salariés en situation de concurrence. Une Europe véritablement démocratique, qui ne se construise pas sans les citoyens, mais qui tienne compte de leurs préoccupations.

**- Il n'est pas vrai qu'une renégociation de la Constitution est impossible.** Chacun sait que plusieurs pays sont, comme la France, susceptibles de voter NON. La renégociation s'imposera en tout état de cause, car les chefs d'Etat et de gouvernement ont l'obligation de respecter le libre choix de leurs électeurs et d'envisager sérieusement et de façon constructive l'hypothèse de la renégociation.

Si le NON l'emporte, la renégociation s'imposera. Les multiples concessions consenties actuellement par Bruxelles devant la progression du NON prouvent que la voix de la France peut porter.

Contrairement à Jacques Chirac, nous sommes pro-européens depuis toujours et nous avons été constants dans nos convictions et dans notre action politique. Ce sont elles qui fondent nos exigences et légitiment notre refus d'un projet qui conduit l'Europe à la résignation et à l'impuissance.

Pour mener le combat, la gauche aura besoin dès demain d'être rassemblée. C'est pourquoi chacun doit savoir garder son sang froid et pouvoir exprimer ses convictions avec détermination mais sereinement, hors de toute mise en cause.

Signataires : Jean Pierre BALLIGAND, député de l'Aisne, Jacques BASCOU, député de l'Aude, Martine BILLARD, députée de Paris, Alima BOUMEDIENE THIERY, sénatrice de Paris, Claude GEWERC, président du Conseil régional de Picardie, Paul GIACOBBI, député, président du Conseil général de Haute Corse, Joël GIRAUD, député des Hautes Alpes, François HUWART, député d'Eure et Loir, Bariza KHIARI, sénatrice de Paris, André LAIGNEL, député européen, Jérôme LAMBERT, député de Charente, Jean LAUNAY, député du Lot, Marie-Noëlle LIENEMANN, députée européenne, Didier MATHUS, député de Saône et Loire, Jean-Pierre MASSERET, sénateur, président du Conseil régional de Lorraine, Kleber MESQUIDA, député de l'Hérault, Jean MICHEL, député du Puy de Dôme, Didier MIGAUD, député de l'Isère, Arnaud MONTEBOURG, député de Saône et Loire, Jean Claude PEREZ, député de l'Aude, Geneviève PERRIN GAILLARD, députée des Deux Sèvres, Paul QUILES, député du Tarn, Chantal ROBIN RODRIGO, députée des Hautes Pyrénées, Yves ROME, président du Conseil général de l'Oise, Laurence ROSSIGNOL, Vice-présidente de la région Picardie, Claude SAUNIER, sénateur des Côtes d'Armor, Christiane TAUBIRA, députée de la Guyane, Michel VERGNIER, député de la Creuse, Alain VIDALIES, député des Landes, Emile ZUCCARELLI, député de Haute Corse.

Le 11 mai 2005